

Procès verbal de séance

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures minutes, le Conseil municipal, convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre, a délibéré sur les points suivants :

1 - Budget de la Commune : Décision modificative n°2

2 - Autorisation du Maire à ordonner le remboursement au profit de l'association "Pierre Feuille Aseans" des frais de repas des artistes intervenants lors de la fête du Parc.

- Informations et questions diverses

Didier CAZIMAJOU, Maire		Jean-Claude PEREZ, 1 ^{er} Adjoint,	
Christiane CAZIMAJOU, 2 ^{ème} Adjointe		Thierry RENAUD, 3 ^{ème} Adjoint	Pouvoir à D. CAZIMAJOU
Christine TATANIA, 4 ^{ème} Adjointe		Jean-Claude VACHER, 5 ^{ème} Adjoint	Excusé
Monique JABUILLE,		René FRADEL,	Pouvoir à C. CAZIMAJOU
Philippe GAUZENCE de LASTOURS,	Pouvoir à J.C PEREZ 	Nicole MONTEIL,	Pouvoir à C. TATANIA
		Éric LEFEBVRE,	
Géraldine DARLOT,	Excusée	Jean-Christophe BARBE,	
Sonia MIALLE,		Cédric MACHEFERT,	
Stéphan MACHEFERT,	Pouvoir à C. MACHEFERT 	Angélique PEYRUSE,	
Mikaël CALLEN,		Angélique CORNET,	
Renaud ROUQUEYS,		Maryline VALLADE,	Excusée

Nombre d'élus	21
Nombre d'élus présents	13
Nombre de votants	18

Le secrétaire de séance :

C. TATANIA

Le Maire :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 13
Membres votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : vingt juin deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA (adjoints), Monique JABOUILLE, Eric LEFEBVRE, Jean-Christophe BARBE, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Angélique CORNET, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à D. CAZIMAJOU), René FRADEL (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à J-C. PEREZ), Nicole MONTEIL (pouvoir à C. TATANIA), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT).

Excusés : Jean-Claude VACHER, Géraldine DARLOT, Maryline VALLADE.

Absents :

Secrétaire de séance : Christine TATANIA.

2024/31 - BUDGET DE LA COMMUNE : D.M. N°2

Le Maire informe le Conseil municipal des aménagements budgétaires à apporter au budget de la Commune afin de permettre, d'une part, le règlement des dépenses en cours, d'autre part, l'intégration au budget des recettes perçues.

Il propose au Conseil municipal la décision modificative ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **MODIFIE** le budget comme suit :


► Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Opération / Chapitre / Article	Montant	Opération / Chapitre / Article	Montant
TOTAL	0,00€	TOTAL	0,00€

► Section d'investissement :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Opération / Chapitre / Article	Montant	Opération / Chapitre / Article	Montant
170 – 21 – 2188 Autres immobilisations	-14.233,00€		
170 – 21 – 215731 Matériel roulant	+123.000,00€		
229 – 21 – 21534 Réseau d'électrification	+4.233,00€		
229 – 23 – 2315 – Installations, matériels et outillages techniques	+10.000,00€		
OPFI – 1641 – Emprunt	-123.000,00€		
TOTAL	0,00€	TOTAL	0,00€

Fait et publié à PORTETS, le **25 JUIN 2024**,
Le Maire,

Le Secrétaire de séance






République Française
Département de la Gironde
Commune de PORTETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 21
Membres présents : 13
Membres votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire la Mairie sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.

Date de la convocation : vingt juin deux mille vingt-quatre.

Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Christine TATANIA (adjoints), Monique JABOUILLE, Eric LEFEBVRE, Jean-Christophe BARBE, Sonia MIALLE, Cédric MACHEFERT, Angélique PEYRUSE, Mikael CALLEN, Angélique CORNET, Renaud ROUQUEYS (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Thierry RENAUD (pouvoir à D. CAZIMAJOU), René FRADEL (pouvoir à C. CAZIMAJOU), Philippe GAUZENCE De LASTOURS (pouvoir à J-C. PEREZ), Nicole MONTEIL (pouvoir à C. TATANIA), Stephan MACHEFERT (pouvoir à C. MACHEFERT).

Excusés : Jean-Claude VACHER, Géraldine DARLOT, Maryline VALLADE.

Absents :

Secrétaire de séance : Christine TATANIA.

2024/32 – AUTORISATION DU MAIRE A ORDONNER LE REMBOURSEMENT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « PIERRE FEUILLE CISEAUX » DES FRAIS DE REPAS DES ARTISTES INTERVENANT LORS DE LA FETE DU PARC

Ajoutée à l'ordre du jour après que les élus aient donné leur accord.

La fête du parc est un évènement annuel organisé par la Mairie de Portets à destination de ses habitants. A cette occasion, la Mairie doit prendre à sa charge l'ensemble des frais inhérents à l'organisation de celui-ci, y compris les frais de bouches des artistes animant cette fête.

L'association « PIERRE FEUILLE CISEAUX » s'est proposée d'avancer les frais de repas des artistes et à ce titre elle a droit de demande le remboursement des 116,00 euros avancés.

Le Maire rappelle la décomposition du montant global à rembourser :

- 72€ pour les plats (soit 9 tickets à 8€),
- 12€ pour les desserts (soit 6 tickets à 2€),
- 7€ pour les cafés (7 tickets à 1€),
- 25€ pour les boissons (10 tickets à 2.50€)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le remboursement de l'avance de frais à l'association « PIERRE FEUILLE CISEAUX »,
- **AUTORISE** le Maire à ordonner la dépense et à signer toutes les pièces nécessaires à la liquidation de celle-ci.

Fait et publié à PORTETS, le **25 JUIN 2024**
Le Maire,

La secrétaire de séance
